**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▣ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	▭ Limites communales

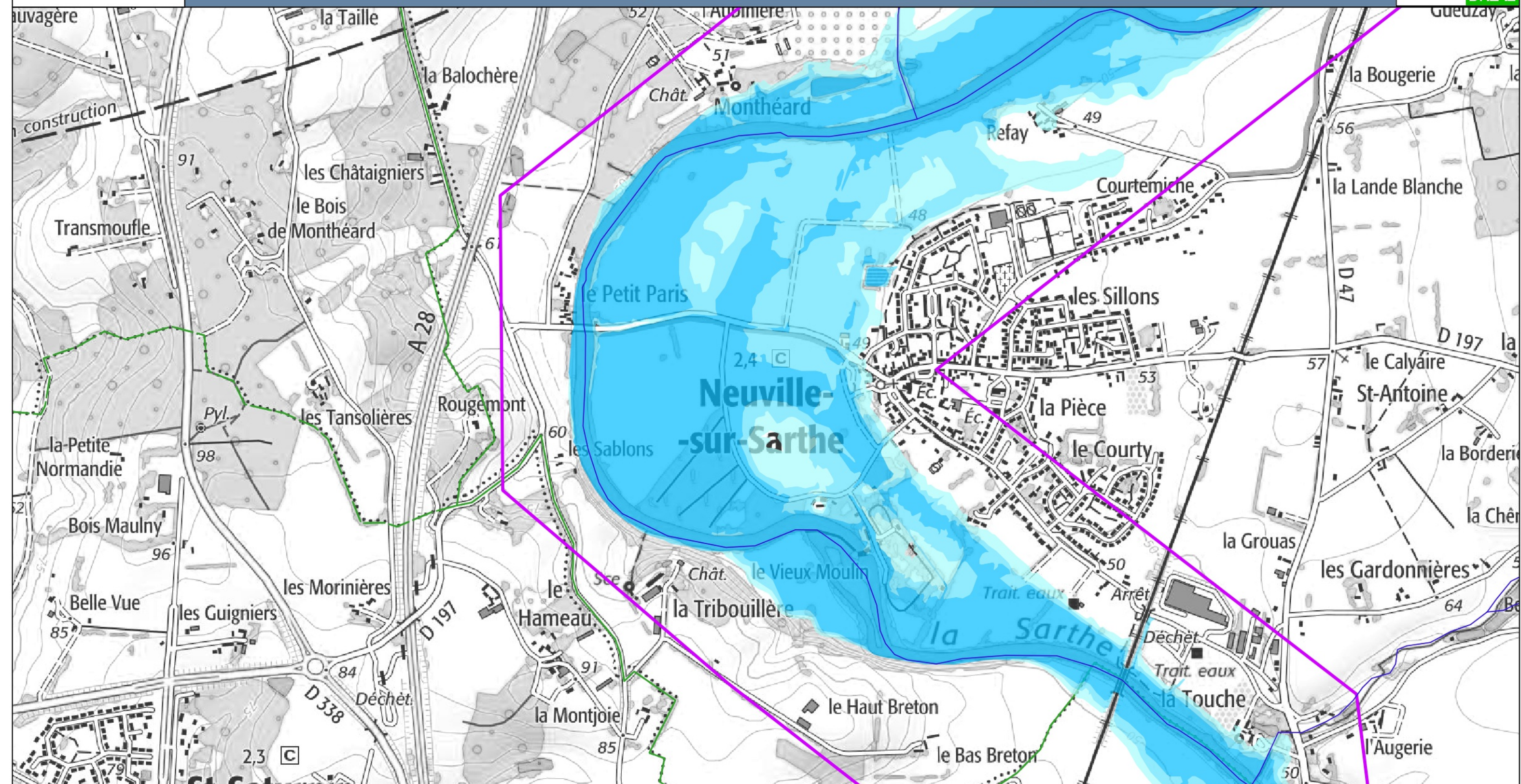
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

0 0,25 0,5 0,75 1 km



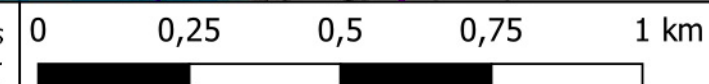

**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	— Limites communales

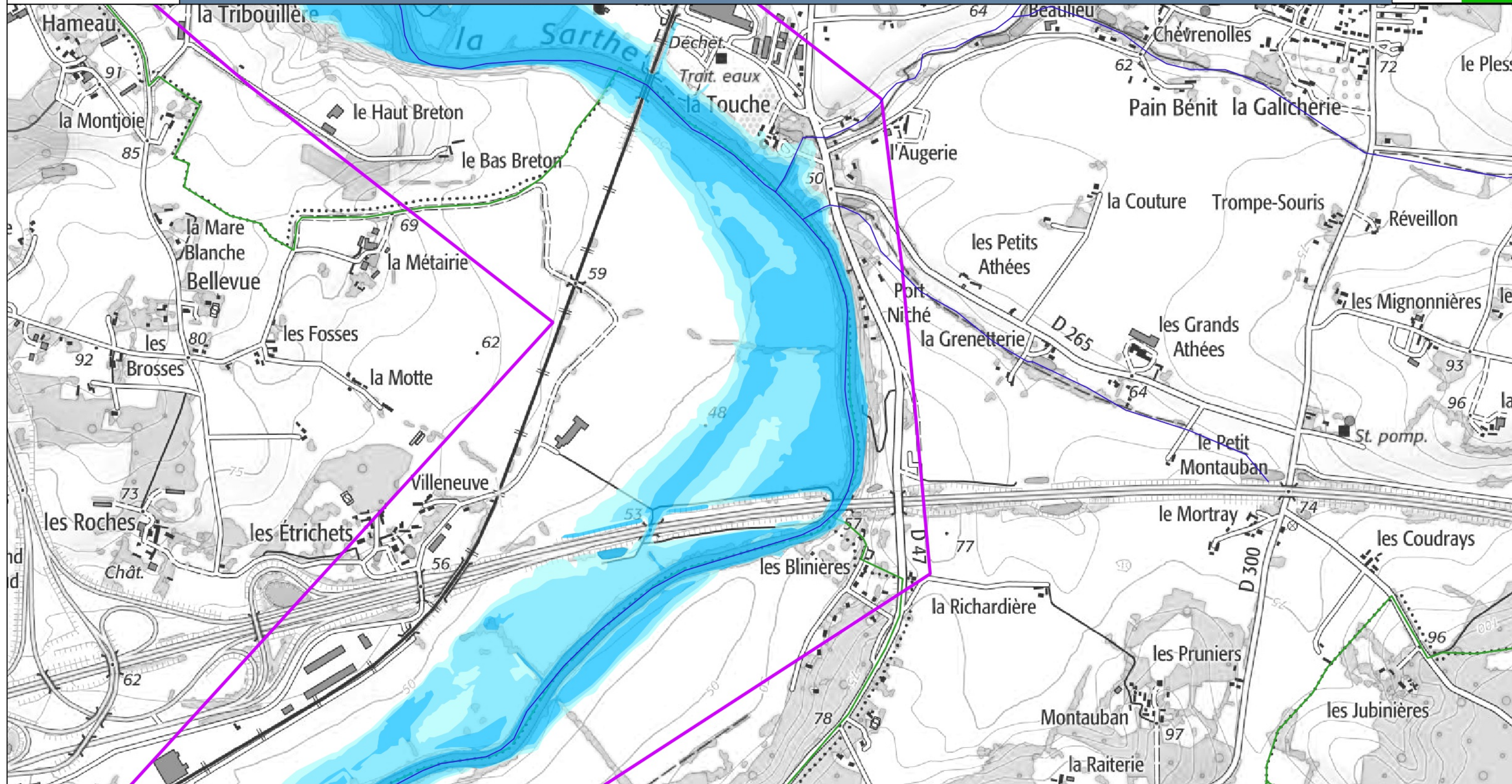
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond




Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,55 m

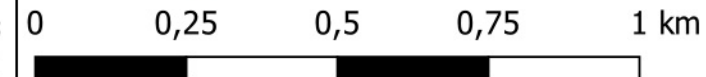


- Légende**
- |                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | — Endiguement                 |
| 0 à 0,50 m                | — rivières                    |
| 0,50 à 1 m                | ▨ Zone protégée par une digue |
| supérieure à 1 m          | ▭ Zone d'étude                |
| ○ station                 | — Limites communales          |

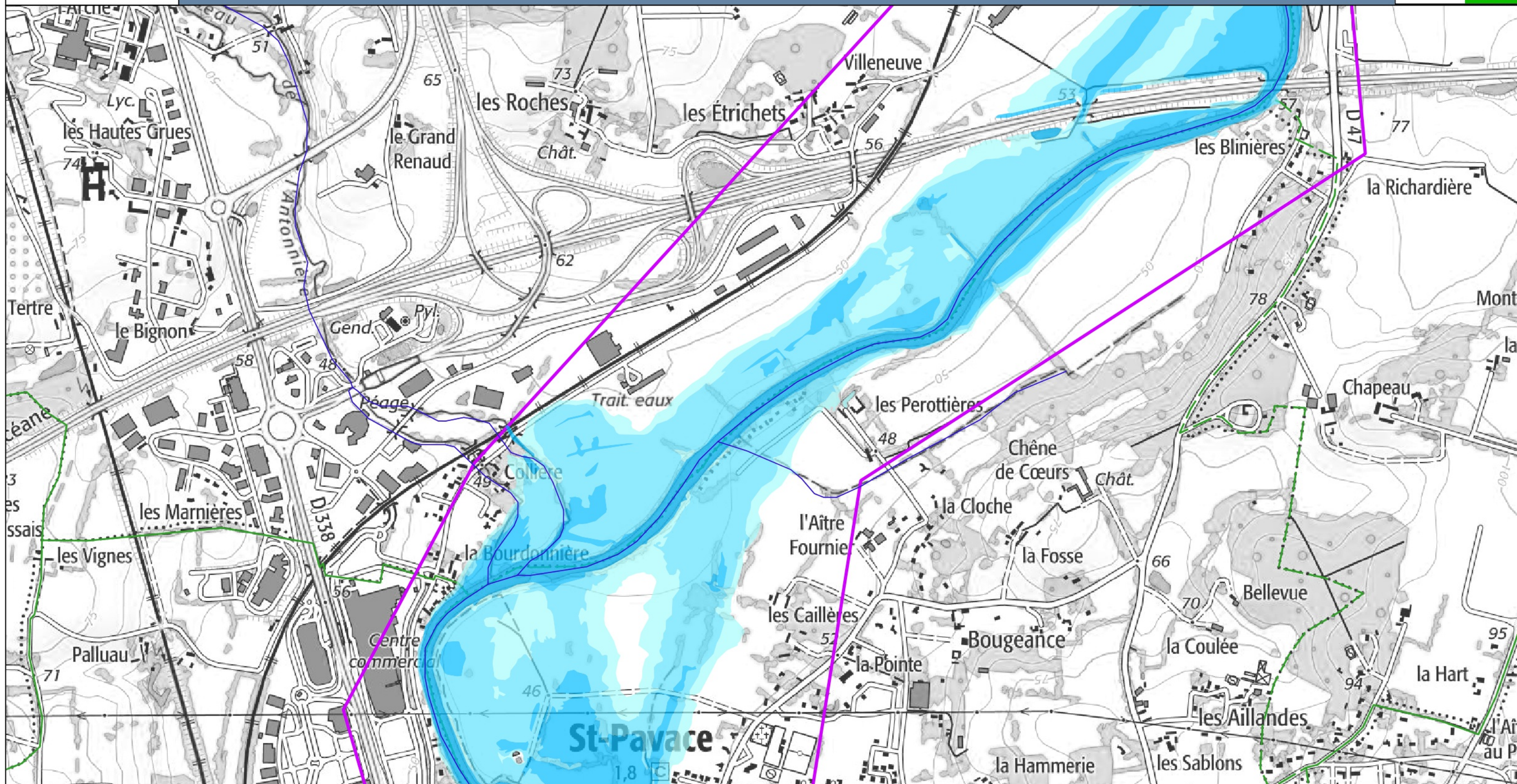
Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,55 m



**Légende**

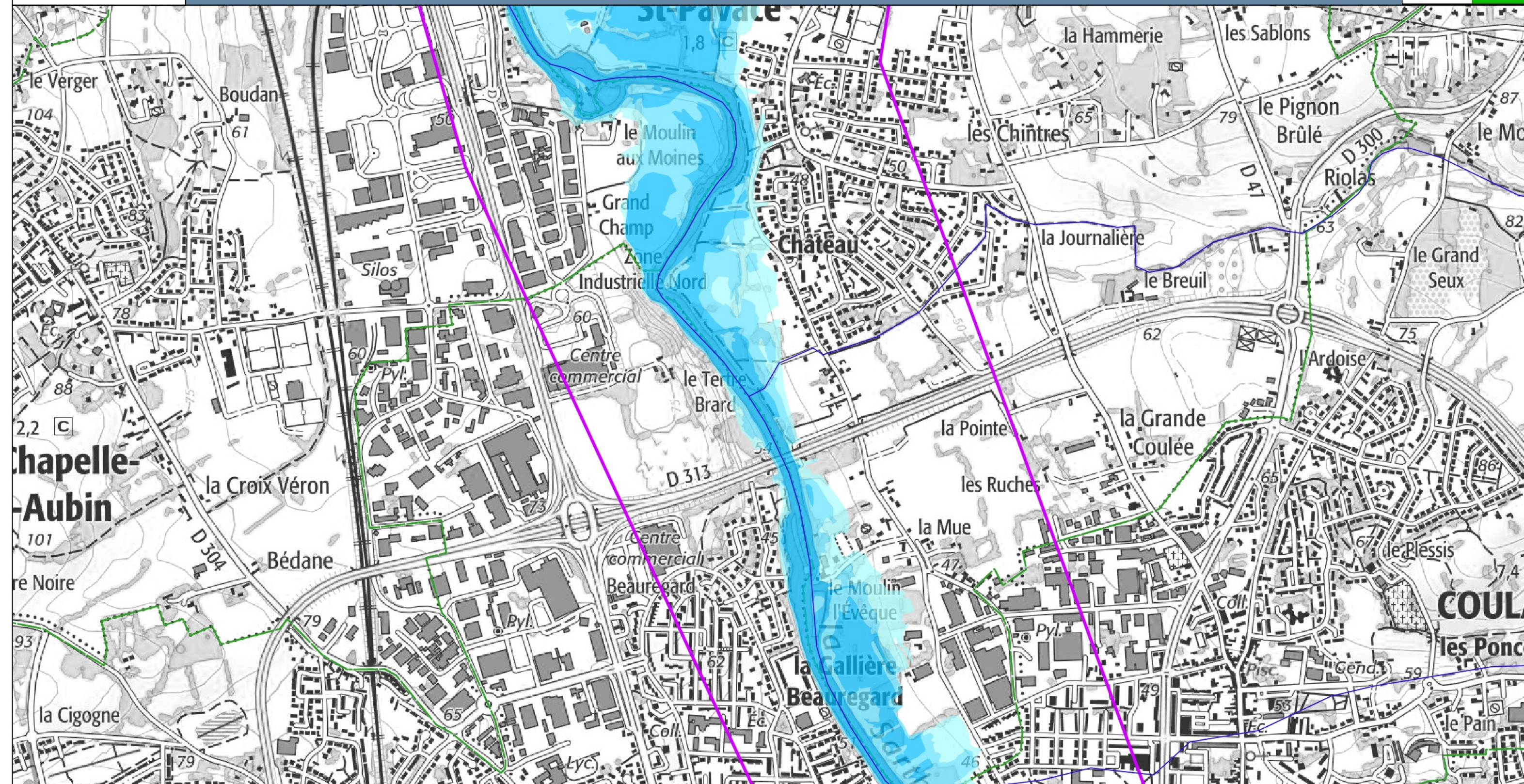
Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,55 m



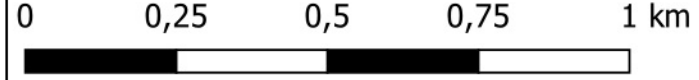
**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	— Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



## Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,55 m

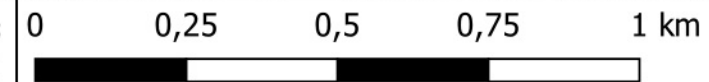
**Légende**

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	▭ Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAR. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

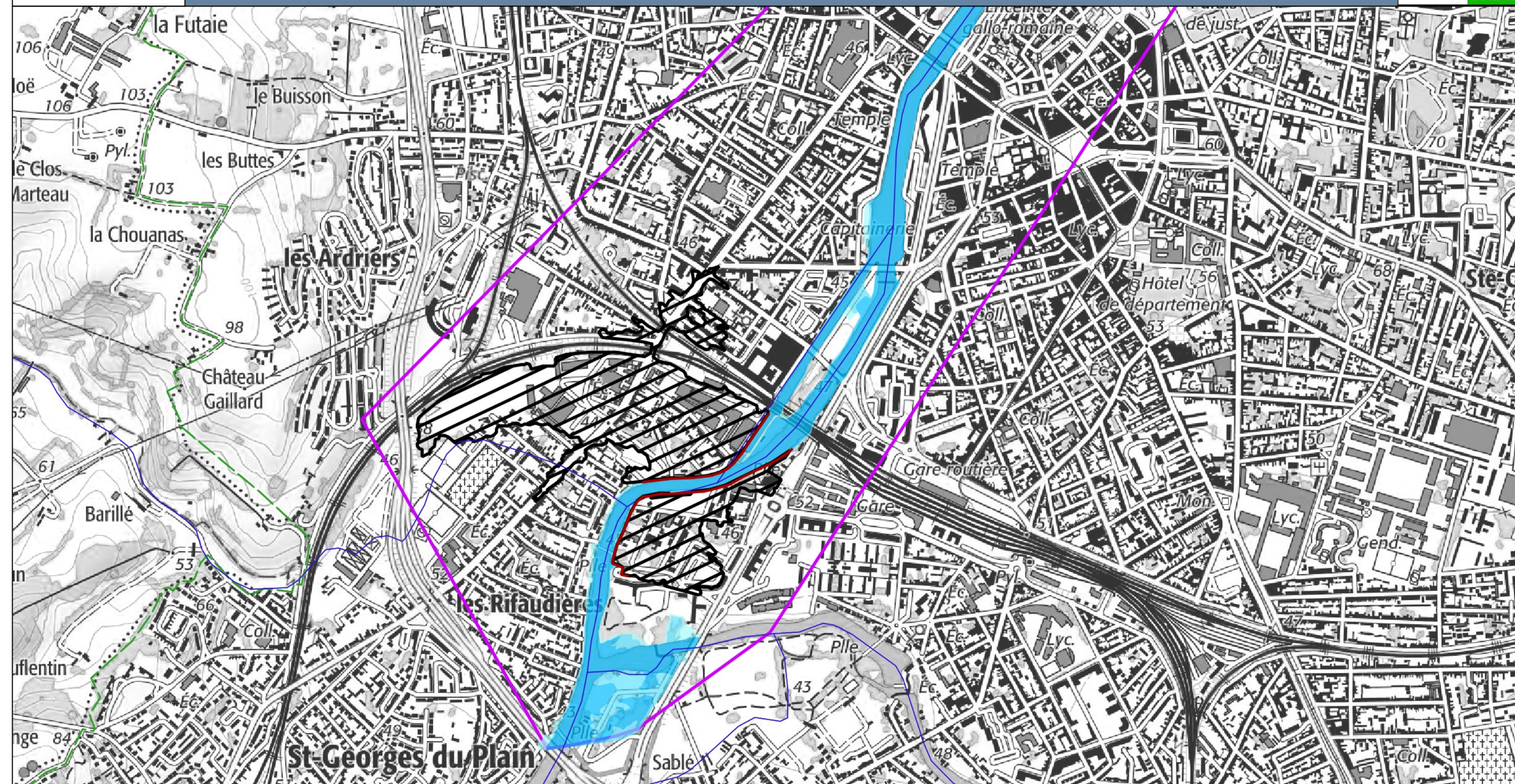
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond




## Station de vigilance de le MANS-YSSOIR : 2,55 m


 PRÉFET  
 DE LA RÉGION  
 PAYS DE LA LOIRE

 DREAL  
 Direction Régionale  
 de l'Environnement,  
 de l'Aménagement  
 et du Climat


## Légende

Classes de hauteurs d'eau	— Endiguement
0 à 0,50 m	— rivières
0,50 à 1 m	▨ Zone protégée par une digue
supérieur à 1 m	▭ Zone d'étude
○ station	— Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Sarthe, pour une hauteur de 2,55m à la station du Mans Yssoir. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du logiciel TELEMAT. Une modélisation hydraulique 2D a été utilisée pour simuler l'aléa inondation.

La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022  
 Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

